



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**

**Procès-verbal** de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **5 décembre 2016**, à 20 h, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le Maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Jean-François Desrosiers	Siège # 4	M. Nicolas Dufresne
Siège # 2	M. Étienne Veilleux	Siège # 5	Mme Lise Dubuc
Siège # 3	Mme Sylvie Gélinas	Siège # 6	M. Mathieu Malenfant

Mme Julie Galarnau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Mme Lise Dubuc se joint à nous à 20 h 02.

M. Normand Champagne, inspecteur municipal, agit à titre d'intervenant dans les dossiers de la voirie.

### **1. Ouverture de la séance**

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

## **Ordre du jour**

**5 décembre 2016**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016;
4. Rapport des comités;
5. Suivi au procès-verbal :
  - Ponceau Rang 10.
6. Présentation et adoption des comptes payés et à payer;
7. Demande de la Municipalité de Lemieux pour l'entretien commun du rang 4 et du rang 17;
8. Équilibrer le budget 2016 par le surplus;
9. École secondaire Ste-Marie de Princeville, demande de commandite;
10. Autoriser l'adhésion à la FQM, au montant de 1 096,47 \$ taxes incluses;
11. Autoriser le prêt de la salle Blandford sans frais pour le Paroisse BX François-de-Laval, le 20 février et le 20 mars 2017;
12. Autoriser le paiement de la facture de Groupe SM, pour services rendus, au montant de 4 691,67 \$ taxes incluses;
13. Autoriser la signature de l'entente de location de terrain de M. Lemelin, au montant de 350 \$;
14. Autoriser les frais de congrès de la FQM, au montant de 669,82 \$ taxes incluses;

15. Autoriser la commandite à l'harmonie Prince-Daveluy;
16. Accepter l'entente de la Fabrique faite pour le terrain du stationnement;
17. Autoriser le versement du décompte progressif #3, travaux du rang Smith, au montant de 28 269,77 \$ taxes incluses;
18. Demander la substitution de la subvention discrétionnaire du rang 1 Ouest pour le ponceau du rang 10;
19. Congé des Fêtes : Fermeture du bureau municipal (21 décembre au 4 janvier);
20. Dépôt et adoption du calendrier des séances du conseil pour 2017;
21. S.I.U.C.Q proposition d'adhésion 2017, desserte en mesure d'urgence, au montant de 1 059,30 \$;
22. Nomination des pro-maires pour l'année 2017;
23. Avis de motion : Projet de règlement numéro 307-2016 sur le traitement des élus municipaux;
24. Monty Sylvestre, facture au montant de 908,25 \$ taxes incluses, pour services rendus;
25. Autoriser le paiement des Services exp inc. pour services rendus, au montant de 3 218,40 \$ taxes incluses;
26. Autoriser le paiement des Entreprises R.M Pépin pour services rendus, au montant de 18 529,64 \$ taxes incluses;
27. Autoriser le paiement de Armtec pour l'achat du ponceau, au montant de 24 470,41 \$ taxes incluses;
28. Autoriser le paiement du contrat de la licence pour l'année 2017, au montant de 6 576,57 \$ taxes incluses, à la compagnie Infotech;
29. Autoriser le paiement d'Excavation & drainage J.P Boivin inc. pour services rendus, au montant de 18 411,81 \$ taxes incluses;
30. Autoriser le paiement d'Industrie de ciment La Guadeloupe inc., au montant de 5 185,37 \$ taxes incluses;
31. Correspondance
  -
32. Varia;
33. Période de questions;
34. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2016-12-001)

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-002)

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Malenfant, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité.

**4. Rapport des comités**

- **Comité CDE**, le comité a organisé une conférence de presse pour le dévoilement du projet de la garderie;
- **Comité des loisirs**, la fête de Noël des enfants est le 11 décembre;
- **Comité de la Bibliothèque**, la bibliothèque ferme du 22 décembre au 10 janvier;
- **Comité du Brunch**, le dernier brunch a généré des profits, près de 2 000 \$ en commandites amassées, qui seront redistribuées sous formes de prix lors des brunchs;
- **Comité du CIC**, une rencontre est prévue le mercredi 21 décembre;

**5. Suivi au procès-verbal**

- **Ponceau rang 10**, À la suite d'une décision du ministère de la Sécurité publique, le ponceau dans le rang 10 est un déclaré sinistré et potentiellement dangereux dans l'état où il était. Le MSP a donc ordonné de le fermer et de le réparer immédiatement. Les effectifs nécessaires ont été dépêchés sur les lieux afin de sécuriser le ponceau. Depuis, la température nous empêche de terminer le travail avec les pluies abondantes des derniers jours. Dès que la température et le niveau de l'eau nous le permet, nous allons terminer les travaux. Pour l'instant, son état est stable et sécuritaire.

(2016-12-003)

**6. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer au 5 décembre 2016 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-004)

**7. Demande de la Municipalité de Lemieux pour entretien commun du rang 4 et du rang 17**

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

**Attendu qu'**aucun budget n'a été octroyé pour cet entretien;

**Attendu que** la Municipalité a aboli et fermé, par résolution le 5 juillet 2010, une partie du chemin du rang 17;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu de refuser la signature de l'entente concernant l'entretien commun du rang 4 et du rang 17.

**Adoptée** à l'unanimité.

- (2016-12-005)      **8. Équilibrer le budget 2016 par le surplus**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;
- Attendu que** l'année 2016 sera probablement déficitaire;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu d'appliquer le surplus accumulé afin de combler le déficit de cette année.
- Adoptée** à l'unanimité.
- (2016-12-006)      **9. École secondaire Ste-Marie de Princeville, demande de commandite**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'accorder une location de glace à titre gracieux.
- Adoptée** à l'unanimité.
- (2016-12-007)      **10. Autoriser l'adhésion à la FQM, au montant de 1 096,47 \$ taxes incluses**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu de d'autoriser l'adhésion à la FQM, au montant de 1 096,47 \$ taxes incluses.
- Adoptée** à l'unanimité.
- (2016-12-008)      **11. Autoriser le prêt de la salle Blandford sans frais pour le Patoisse BX François-de-Laval, le 20 février et le 20 mars 2017**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser le prêt de la salle Blandford sans frais pour la Patoisse BX François-de-Laval, le 20 février et la 20 mars 2017.
- Adoptée** à l'unanimité.
- (2016-12-009)      **12. Autoriser le paiement de la facture de Groupe SM, pour services rendus, au montant de 4 691,67 \$ taxes incluses**
- Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Groupe SM, pour services rendus.
- Adoptée** à l'unanimité.
- (2016-12-010)      **13. Autoriser la signature de l'entente de location de terrain de M. Lemelin, au montant de 350 \$**
- Attendu** la discussion des membres à ce sujet;
- Attendu que** selon les archives de la Municipalité, l'entente signée en 2010 serait pour une période de 10 ans;
- En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu de refuser la signature de la proposition fait par M. Lemelin et de le contacter afin de s'assurer que nous avons les mêmes documents.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-011)

**14. Autoriser les frais de congrès de la FQM, au montant de 669,82 \$ taxes incluses**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu d'autoriser le remboursement des frais de congrès de la FQM, au montant de 669,82 \$ taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-012)

**15. Autoriser la commandite à l'harmonie Prince-Daveluy**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser une commandite à l'harmonie Prince-Daveluy, au montant de 200 \$.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-013)

**16. Accepter l'entente de la Fabrique faite pour le terrain du stationnement**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'accepter l'entente de la Fabrique faite pour le terrain du stationnement. Il est également résolu d'autoriser M. Gilles Marchand, maire, et Mme Julie Galarneau, directrice générale, à signer tous documents se rattachant à cette entente.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-014)

**17. Autoriser le versement du décompte progressif #3, travaux du rang Smith, au montant de 28 269,77 \$ taxes incluses**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**Attendu** la recommandation de notre ingénieur;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu d'autoriser le versement du décompte progressif #3, travaux du rang Smith, au montant de 28 269,77 \$ taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-015)

**18. Demander la substitution de la subvention discrétionnaire du rang 1 Ouest pour le ponceau du rang 10**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**Attendu** l'urgence des travaux décrétés par le ministère de la Sécurité publique;

**Attendu que** la subvention a déjà été autorisée sur le territoire de la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu de demander la substitution de la subvention discrétionnaire du rang 1 Ouest pour le ponceau du rang 10.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-016)

**19. Congé des Fêtes : Fermeture du bureau municipal (21 décembre au 4 janvier)**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes, du 21 décembre au 4 janvier.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-017)

**20. Dépôt et adoption du calendrier des séances du conseil pour 2017**

**Attendu que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront à la salle municipale située au 80, rue Principale, et qui débiteront à 20 h 00 :

10 janvier 2017  
6 février 2017  
6 mars 2017  
3 avril 2017  
1 mai 2017  
5 juin 2017  
3 juillet 2017  
14 août 2017  
5 septembre 2017  
2 octobre 2017  
13 novembre 2017  
4 décembre 2017

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-018)

**21. S.I.U.C.Q., Proposition d'adhésion 2017, desserte en mesure d'urgence, au montant de 1 059,30 \$**

Il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'autoriser le paiement de l'adhésion 2017, au montant de 1 059,30 \$.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-019)

**22. Nomination des pro-maires pour l'année 2017**

**Attendu que** la Municipalité doit nommer les membres qui pourront siéger, en l'absence du maire, comme maire suppléant pour l'année 2017 et qui se lit comme suit :

Le conseiller M. Jean-François Desrosiers accepte d'être maire suppléant pour les mois de janvier et février inclusivement.

Le conseiller M. Étienne Veilleux accepte d'être maire suppléant pour les mois de mars et avril inclusivement.

La conseillère Mme Sylvie Gélinas accepte d'être maire suppléant pour les mois de mai et juin inclusivement.

Le conseiller M. Nicolas Dufresne accepte d'être maire suppléant pour les mois de juillet et août inclusivement.

La conseillère Mme Lise Dubuc accepte d'être maire suppléant pour les mois de septembre et octobre inclusivement.

Le conseiller M. Mathieu Malenfant accepte d'être maire suppléant pour les mois de novembre et décembre inclusivement.

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser la nomination des maires suppléants pour l'année 2017.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-020)

**23. Avis de motion : Projet de règlement numéro 307-2016 sur le traitement des élus municipaux**

**AVIS DE MOTION** est par les présentes donné par le conseiller M. Étienne Veilleux, qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 307-2016 sur le traitement des élus municipaux.

(2016-12-021)

**24. Monty Sylvestre, facture au montant de 908,25 \$ taxes incluses, pour services rendus**

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Monty Sylvestre, au montant de 908,25 \$ taxes incluses pour services rendus.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-022)

**25. Autoriser le paiement de Services Exp. inc. pour services rendus, au montant de 3 218,40 \$ taxes incluses**

**Attendu** la discussion des membres à ce sujet;

**Attendu** la recommandation de notre ingénieur;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Services Exp. inc., au montant de 3 218,40 \$ taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-023)

**26. Autoriser le paiement des Entreprises R.M Pépin pour services rendus, au montant de 18 529,64 \$ taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'autoriser le paiement de la facture des Entreprises R.M Pépin, au montant de 18 529,64 \$ taxes incluses pour services rendus.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-024) **27. Autoriser le paiement d'Armtec pour l'achat du ponceau, au montant de 24 470,41 \$ taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Armtec, au montant de 24 470,41 \$ taxes incluses pour l'achat d'un ponceau.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-025) **28. Autoriser le paiement du contrat de la licence pour l'année 2017, au montant de 6 576,57 \$ taxes incluses, à la compagnie Infotech**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Infotech, au montant de 6 576,57 \$ taxes incluses pour les licences de 2017.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-026) **29. Autoriser le paiement d'Excavation & drainage J.P Boivin inc. pour services rendus, au montant de 18 411,81 \$ taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Excavation & drainage J.P Boivin inc., au montant de 18 411,81 \$ taxes incluses pour services rendus dans le rang 10.

**Adoptée** à l'unanimité.

(2016-12-027) **30. Autoriser le paiement d'Industrie de ciment La Guadeloupe inc., au montant de 5 185,37 \$ taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Industrie de ciment La Guadeloupe, au montant de 5 185,37 \$ taxes incluses pour murs parafouilles.

**Adoptée** à l'unanimité.

**31. Correspondance**

**Aucune correspondance**

**32. Varia**

Aucun Varia

**33. Période de questions**

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Gilles Marchand, à poser leurs questions conformément au règlement de la Municipalité.

**34. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés;

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, de lever l'assemblée à **20 heures et 27 minutes**.

---

Gilles Marchand  
Maire

---

Julie Galarneau  
Directrice générale



Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

**Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

---

Julie Galarneau  
Directrice générale